

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. XI

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1892

No 7

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires — Nominations diverses, etc. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Ce qu'on entend par élever les enfants—Ce qu'il y a de particulièrement éducatif dans les fables de La Fontaine—La récitation expressive—Botanique, *Famille des solanées*—Exercices de mémoire et de récitation — Dictées d'orthographe usuelle — Phrases à corriger — Exercices de calcul. — TRIBUNE LIBRE : Problème à résoudre. — LECTURE POUR TOUS : A propos de manuels d'hygiène — L'indulgence — Un bienfait de la poésie — Les orateurs intimes — Les enfants despotes au foyer de la famille — Montréal—Variétés.. — BIBLIOGRAPHIE. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

Actes et Documents officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 octobre dernier (1892), de nommer M. Joseph Larouche, Louis Larouche, Mars Larouche, Pierre Larouche et François Gagnon, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire de Saint-Henri de Péribonka, dans le comté du Lac Saint-Jean. — *Gazette officielle*, 15 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 octobre dernier (1892), de faire les nominations suivantes de membres des bureaux d'examineurs, savoir :

Portage-du-Fort, Pontiac : Révd M. Grégoire Auguste Picotte, le révd Thomas Napoléon Lemoyne et M. Jean Omer Lachapelle, en remplacement, le premier, de T. C. Gaboury, écr., M. D., le second, de L. A. Gaboury, écr., avocat, et le troisième, de M. David R. Barry.

Comté de Gaspé : Révd M. Félix Sirois, en remplacement de M. Alphonse Bélanger.

Pointe-aux-Esquimaux, Saguenay : Révd M. le curé Gendron et M. le docteur J. E. Tremblay, en remplacement, le premier, de Mgr F. X. Bossé, et le second, de M. Placide Vigneau.

Lac St-Jean : M. Elzéar Ouellet, en remplacement du révd M. Leclerc. — *Gazette officielle*, 15 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 7 octobre dernier (1892), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Stanislas, dans le comté de Champlain, la "Paroisse de Saint-Adolphe," dans le même comté, et de l'ériger sous ce nom en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par proclamation du 19 octobre 1891.

Cette érection ne prendra effet qu'au 1er juillet 1893. — *Gazette officielle*, 15 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 octobre dernier (1892), de l'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Michel d'Yamaska No 8," un territoire ne faisant partie d'aucune municipalité scolaire, et comprenant tous les lots du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, à partir du No 359 jusqu'au No 541, ces deux numéros étant inclus, et y compris le lot No 389A.

La dite érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1893). — *Gazette officielle*, 15 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dissolution de la dissidence de "Bolton Ouest," dans le comté de Brôme.

Ordre en Conseil du 27 septembre 1892.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil d'ordonner, qu'attendu, que les syndics dissidents de la municipalité de "Bolton Ouest," dans le comté de Brôme, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour